



Flash informations

Pour les habitants de Molandier

décembre 2025

Le mot du Maire

Être élus d'une commune rurale c'est œuvrer pour les vivants mais aussi se soucier de notre cimetière ou reposent les sépultures de nos proches et des générations passées.

Ainsi comme élus nous gérons les emplacements du cimetière, l'attribution des concessions, la mise à disposition du caveau communal, l'entretien des lieux (avec les lutins bénévoles!) et notamment en 2025 la taille d'entretien des beaux cèdres avec l'entreprise Jardistyl.



Le Maire, Olivier JULLIN

En 2025, le conseil municipal a décidé et budgétisé la création d'un columbarium et jardin du souvenir pour permettre de répondre à toutes les formes de sépulture. Depuis octobre, le columbarium et le jardin sont en place.

Il m'arrive souvent d'aller au cimetière pour m'assurer de son entretien mais aussi visiter les tombes de ceux qui ont été inhumés sur notre commune.

Être maire c'est donc cela également, s'occuper des vivants avant tout, sans oublier les morts.

.....Et aux vivants, habitants de Molandier et toutes personnes attachées à notre commune, je souhaite longue vie et de très bonnes fêtes de fin d'année.

Informations de la mairie

1 / Modernisation numérique fermeture du réseau cuivre au profit de la fibre.

Le SYADEN a informé les communes de la communauté des communes (CCPLM) que le réseau cuivre (téléphone fixe etc), sera fermé techniquement en 2029. À cette date, l'ensemble des services sur cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie disponible (fibre/THD radio/ Satellite). L'opération est menée par Orange, en tant qu'Opérateur d'Infrastructure cuivre et le SYADEN, chargé du déploiement « Très Haut Débit en fibre optique » sur le département de l'Aude.

Pour toute question complémentaire sur le sujet ou sur le déploiement de la fibre vous pouvez contacter la mairie qui relaiera les difficultés auprès de notre contact au SYADEN.

2 / Réception des travaux au carrefour passage Saint-Martin et rue du Ponant

En octobre, la commune a engagé des travaux pour améliorer la visibilité au carrefour. L'opération a consisté à faire un «pan coupé». La reprise du pluvial, la mise en place de bordures et le goudronnage du carrefour ont complété l'opération dont le montant s'élève à 6 745 euros HT.

L'entreprise Vallez, dont le siège social est sur la commune de Salles sur L'Hers, titulaire du marché a réalisé les travaux en une semaine évitant ainsi trop de désagrément aux riverains.

3 / Réception des travaux éclairage public

La commune de Molandier et le SYADEN ont procédé à la réception des travaux de rénovation de l'éclairage public Rue Tolosane, Rue des Coteaux, Rue des Petites Écoles, Rue des Moulins, Rue des Charrons, Rue du Ponant, Rue du Four Banal, Rue des Clarisses, Route Ariégeoise, Chemin St Martin, Impasse des Moulinières, Place Trencavel et Place Jeanne d'Arc.

Ce projet concerne la rénovation de 47 points lumineux sur son réseau d'éclairage public. Les anciens appareils, équipés de sources Sodium Haute Pression consommant 100W, ont été remplacés par des luminaires à LED d'une puissance de 24W et 37W.

Le montant total de l'opération s'élève à 39 796,10€ HT, dont 13 928,64 € ont été pris en charge grâce à une subvention du SYADEN et 5 959,22€ par l'Etat dans le cadre du programme Fonds Vert.



Cette modernisation permettra à la commune de réaliser un gain énergétique annuel de 6 001 kWh, soit environ 1 284 € d'économies, correspondant à une réduction de 74 % de la consommation électrique.

Outre les économies, les nouveaux luminaires offrent une meilleure orientation du flux lumineux vers la chaussée, garantissant une répartition plus homogène de la lumière. Leur température de couleur de 2 700 K (blanc chaud) procure un meilleur confort visuel pour les usagers tout en réduisant la pollution et les nuisances lumineuses.

Rappel extinction de l'éclairage public: pour permettre des économies d'électricité tout en assurant une luminosité aux moments essentiels, l'éclairage public est allumé de la tombée de la nuit à 23 h 30 et de 6 heures du matin au lever du jour. Durant la période estivale (de mai à septembre) il est également allumé les vendredi et samedi de la tombée de la nuit jusqu'à 1 heure du matin.

Dates à retenir

VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous êtes toutes et tous invités le vendredi 9 janvier 2026 à 19 h

à la salle des fêtes pour les vœux du maire et du conseil municipal.

Du 15 janvier au 14 février recensement de la population avec l'INSEE

Vous allez être recensé-e cette année. Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant sur la commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget de la commune. Les données collectées servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire. Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment d'équipement collectifs d'écoles, etc.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

La collecte des données est organisée par l'INSEE. L'agent enquêteur (rémunéré par l'INSEE et la commune) recruté pour cette opération est notre secrétaire de Mairie, Maureen Gueriat. Merci par avance de lui réservé un bon accueil.

Vie des associations

Retour sur la marche pour le Téléthon qui a eu lieu dimanche 30 novembre 2025.



« Le Téléthon transforme vos dons en recherche contre les maladies rares »

Organisé par le comité des fêtes, la marche a rassemblé un bon groupe. L'occasion de faire un don pour l'action caritative, marcher pour le bien être physique et partager un moment de convivialité.

Un mois de décembre riche en événements

Noël des enfants : après une année riche en évènements le comité des fêtes organisation, en cette fin d'année, un spectacle de noël pour les enfants et pour leurs parents qui sont toujours de grands enfants !

Réveillon de la St Sylvestre 2025

Molandier Salle Jean Fouquier
Organisé par « Réveillons Molandier »

MENU à 75€

- Apéritif
- & Plateau fruits de mer
- & Foie gras
- & Saumon sauce Normande
- & Trou Normand
- Magret de Canard rôti au miel, légumes, gratin Dauphinois
- & Plateau de fromages
- & Omelette Norvégienne
- & Café
- & Champagne
- A 3h Soupe à l'oignon

Paiement à la réservation au 06 08 69 31 61 ou 04 68 60 66 58

Avant le 07 décembre 2025 Places limitées (menu à 30 € pour les moins de 15 ans)

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

"Le chœur de La Houlette vous souhaite un merveilleux Noël et de belles fêtes de fin d'année. Après avoir chanté Noël à Lagarde et à Arzens, nous vous donnons rendez-vous à Molandier le dimanche 1^{er} février 2026. Annotez vos agendas et à très vite !"



Spectacle de Noël pour les enfants

Dimanche 21 décembre



Père Noël et animations à partir de 15 h

IPNS

Ne pas jeter sur la voie publique

